



Newsletter Certassur – 2019/02

Nous recevons régulièrement des messages des candidats pour nous informer que leur nom de famille ou leur prénom a été mal orthographié dans leur fiche personnelle.

A défaut de correction avant que leur premier examen ait lieu, ces fautes seront également reprises sur leurs attestations de réussite.

Malheureusement, pour éviter les risques de fraude, **les attestations ne peuvent plus être corrigées par après.**

Outre cet inconvénient majeur qui peut poser des soucis dans leurs contacts avec la FSMA, une erreur dans le nom de famille ou le prénom d'un candidat ne permet parfois plus retrouver le candidat dans la base de données. On risque alors de créer un deuxième compte Certassur pour le même candidat, ce qui amène une confusion totale au niveau des identifiants et des mots de passe pour les examens passés sous des noms différents. Ceci est à éviter à tout prix.

Nous constatons également des erreurs dans les adresses e-mail des candidats. Les conséquences sont graves car le candidat ne recevra pas ses codes d'accès pour accéder à son espace personnel. Il n'aura donc accès ni aux informations concernant ses futurs examens ni à ses attestations de réussite.

Nous vous rappelons que les centres d'examen peuvent modifier l'adresse e-mail des candidats mais pas le nom de famille et le prénom. Ces dernières données sont à corriger par Certassur.

Nous vous prions donc de bien faire attention lors de la création d'un candidat dans le système et de **bien vérifier l'adresse e-mail et l'orthographe du nom de famille et du prénom** du candidat afin d'éviter des conséquences désagréables, tant pour vous que pour les candidats.



Pour toute question concernant l'application Certassur, n'hésitez pas à envoyer un email à l'adresse info@certassur.be.

Nous vous remercions pour votre attention !